



Reprise de cotation des actions Europlasma le 9 septembre 2014

Europlasma, industriel français spécialiste mondialement connu de solutions de production d'énergie renouvelable et de valorisation des déchets dangereux, annonce ce jour la reprise de la cotation de ses titres sur Alternext à Paris (Code ISIN : FR0000044810). Le Groupe, aujourd'hui prêt à concrétiser ses développements commerciaux, est sur le point de lancer une augmentation de capital afin de renforcer ses capacités financières.

Recentré depuis fin 2013 sur ses métiers de base (les solutions plasma), le Groupe a depuis Janvier 2014 achevé sa réorganisation, et sous l'impulsion de son nouveau Directeur Général M. Jean-Eric Petit a adopté une stratégie lisible centrée sur le déploiement commercial de ses technologies propriétaires.

De grands progrès techniques ont été réalisés sur l'usine de production d'énergie renouvelable CHO Morcenx et, en juin dernier, la société annonçait sa réception préliminaire ainsi qu'un programme de travaux d'améliorations techniques, jalonné de campagnes d'essais successives, destiné à assurer la montée en puissance en vue de la réception définitive (Acceptance Date) début 2015. Ainsi, les essais de performance de Juillet 2014 ont permis de valider l'augmentation de la production électrique (de 3 à 4MWe) générée par la mise en route des moteurs. Cette amélioration nécessite une validation par une campagne d'endurance, objet des essais de Septembre 2014. En parallèle, des modifications techniques du fonctionnement de l'usine de traitement d'amiante (Inertam) ont permis d'améliorer sensiblement ses performances. Enfin, plusieurs commandes d'études de solutions plasma ont été reçues, traduisant à la fois l'intérêt mondial pour cette technologie et la reconnaissance du savoir-faire d'Europlasma.

Europlasma maîtrise désormais des technologies brevetées particulièrement innovantes, dont les applications répondent aux enjeux environnementaux actuels et dont les marchés sont portés par des évolutions réglementaires favorables.

Europlasma prépare une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), de l'ordre de 22 M€, dont le lancement est attendu courant septembre. Cette opération, soumise à l'obtention d'un visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), a pour objectifs :

- i) d'assainir la structure d'endettement actuelle du Groupe en remboursant et/ou en convertissant les prêts relais consentis par ses principaux partenaires financiers depuis fin 2012,
- ii) de couvrir les besoins en réinvestissement dans l'usine CHO Morcenx, nécessaires à l'amélioration de ses performances, et en fonds de roulement pendant sa période de montée en puissance (« ramp up period »),
- iii) d'achever le redressement du Groupe et lui donner les moyens de capturer les opportunités de croissance qui s'offrent à lui dans chacune de ses activités

Dans ce contexte, les conditions sont réunies pour procéder à **la reprise de cotation du titre Europlasma le mardi 9 septembre 2014 à 9H00** dans les conditions normales de marché.

Les modalités définitives de l'augmentation de capital sont actuellement en cours de validation et devraient être diffusées très prochainement. Europlasma a souhaité protéger les intérêts de ses actionnaires en maintenant leur DPS. De plus, Europlasma procédera à l'issue de l'augmentation de capital à une émission de bons de souscription d'action remboursables (BSAR) attribués gratuitement à chaque actionnaire dont les titres seront enregistrés comptablement à une date qui sera communiquée au moment du lancement de l'augmentation de capital, qu'ils aient ou non souscrit à l'augmentation de capital. Ces BSAR seront cotés et permettront à leurs porteurs de participer pleinement à la création de valeur future du groupe Europlasma.

Les modalités précises et le calendrier de l'augmentation de capital feront l'objet d'un communiqué et seront détaillés dans le prospectus.

A propos d'Europlasma

Europlasma est un groupe français spécialisé dans les technologies propres et la production d'énergie renouvelable. Fondé en 1992 pour appliquer sa technologie propriétaire de torche à plasma à la destruction et la valorisation des déchets dangereux, le Groupe Europlasma compte aujourd'hui trois divisions :

- **Europlasma** est un acteur international dans le domaine des systèmes Torches à plasma et applications corrélées
- **Inertam** est le spécialiste mondial de l'élimination et de la valorisation des déchets d'amiante et des déchets dangereux.
- **CHO Power** est un producteur d'électricité par gazéification de déchets et biomasse.

<http://www.europlasma.com> [Alternext - NYSE Euronext Paris – Mnemo : ALEUP – Isin : FR0000044810]

Contacts

EUROPLASMA

Anne BORDERES – Relations actionnaires & investisseurs : + 33 (0) 556 497 000 / contactbourse@europlasma.com

CAPVALUE

Samuel BEAUPAIN – Relations presse : + 33 (0) 180 815 005 / sbeaupain@capvalue.fr